



## ENSEMBLE À VÉLO DANS L'AGGLOMÉRATION DIJONNAISE

Association membre de la Fédération française des Usagers de la Bicyclette (FUB)

Monsieur le Président  
Le Grand Dijon  
40 avenue du Drapeau  
21000 DIJON

copies numériques à  
Mme Catherine Hervieu, vice-présidente  
M. André Gervais, conseiller délégué  
Mme Noémie Ghersallah, directrice  
Transport et Fourrière

Dijon, le 26 mai 2015

**Objet** : Schéma directeur modes actifs – contribution- concertation

Monsieur le Président,

Conformément au Plan de Déplacements Urbains adopté en 2012, un Schéma directeur des modes actifs du Grand Dijon est en cours d'élaboration.

Dans ce cadre nous avons, en décembre dernier, activement relayé dans notre réseau l'enquête proposée par le bureau d'études afin de recueillir les besoins, attentes et ressentis individuels des usagers cyclistes de notre agglomération.

Si ce recueil d'informations est bien évidemment nécessaire et utile, nous estimons cependant qu'il ne peut remplacer l'expression du point de vue plus général, plus global, plus synthétique, qu'une association d'usagers, de par sa connaissance fine du terrain et des pratiques cyclistes, est en capacité de fournir.

C'est pourquoi, nous nous permettons de vous faire parvenir, dans le document ci-joint, un ensemble de remarques et propositions qui, selon nous, pourraient efficacement contribuer à la réussite de la politique cyclable de l'agglomération. Atteindre, d'ici 2020, 10% de part modal du vélo sur le territoire du Grand Dijon est un objectif, ambitieux autant que nécessaire, qui se doit de mobiliser toutes les énergies.

Les associations d'usagers constituent, comme nous l'affirmait M. F. Rebsamen alors candidat aux élections municipales et communautaires de mars 2014, « un relai incontournable promouvant le vélo et mettant en lumière les besoins des usagers et les réajustements nécessaires des actions ». Nous ne doutons donc pas, M. le Président, que vous aurez à cœur d'associer étroitement ces associations à l'élaboration de ce schéma directeur. Nous vous serions donc vivement reconnaissants de bien vouloir nous proposer des modalités et un calendrier de mise en œuvre d'une procédure de concertation.

Veillez, Monsieur le Président, agréer nos sentiments les meilleurs et croire en notre sincère volonté de voir se développer l'usage du vélo dans notre agglomération, et cela dans l'intérêt de tous ses habitants.

Christian Germain (président)